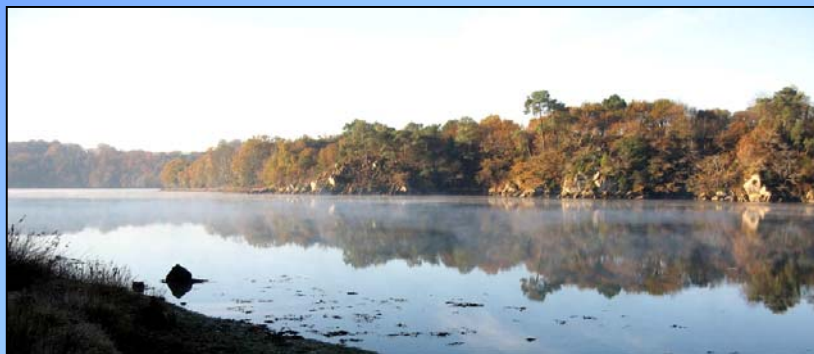


Document d'objectifs

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec »



Commune de Guidel

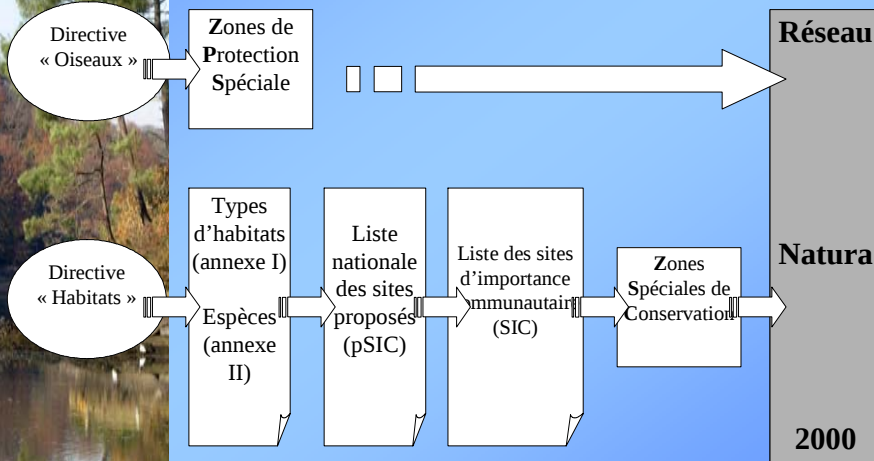
29 septembre 2008

Ordre du jour

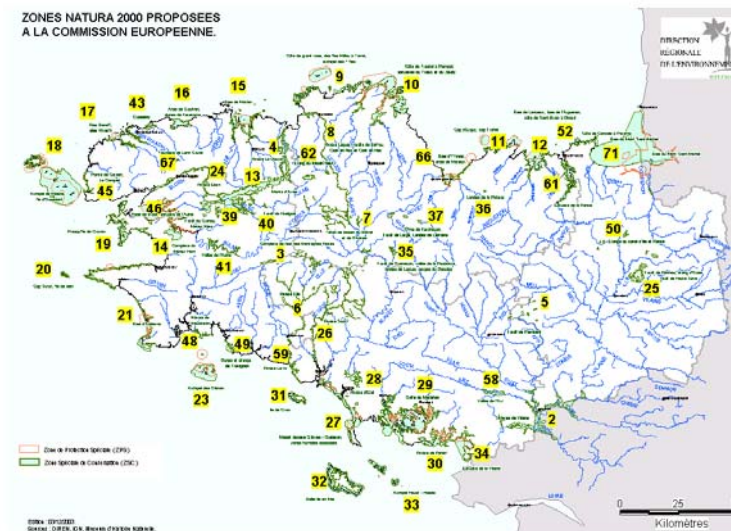
- Natura 2000, c'est quoi ?
- Espèces et milieux naturels d'intérêt européen
- Activités humaines sur le site
- Enjeux de conservation et objectifs opérationnels
- Fiches actions concernant la Commune de Guidel
- Outils contractuels et réglementaires
- Outils d'évaluation et de suivi



Natura 2000 : un outil réglementaire européen



Réseau de sites Natura 2000 en Bretagne



Objectifs de Natura 2000

Directive « Habitats-Faune-Flore »

Préserver la diversité biologique (faune, flore et milieux naturels) sur le territoire de l'Union Européenne

Comment ?

Par le maintien ou la restauration, dans un état de conservation favorable, des **habitats** et des **espèces** les plus menacés listés dans les deux directives européennes

Espèces d'intérêt communautaire ?

= espèces animales ou végétales menacées et/ou remarquables

Lesquelles sur notre site ?

Plantes : liparis de Loesel, spiranthe d'été, oseille des rochers

Mammifères : loutre d'Europe, chauves-souris,

Poissons : saumons, lamproies.

Invertébrés : lucane cerf-volant

Mollusques : escargot de Quimper

Oiseaux : martin-pêcheur, aigrette garzette...

Habitat d'intérêt communautaire ?

= Espace comportant un support physique (eau, sol) caractérisé par les plantes et les animaux qui y vivent

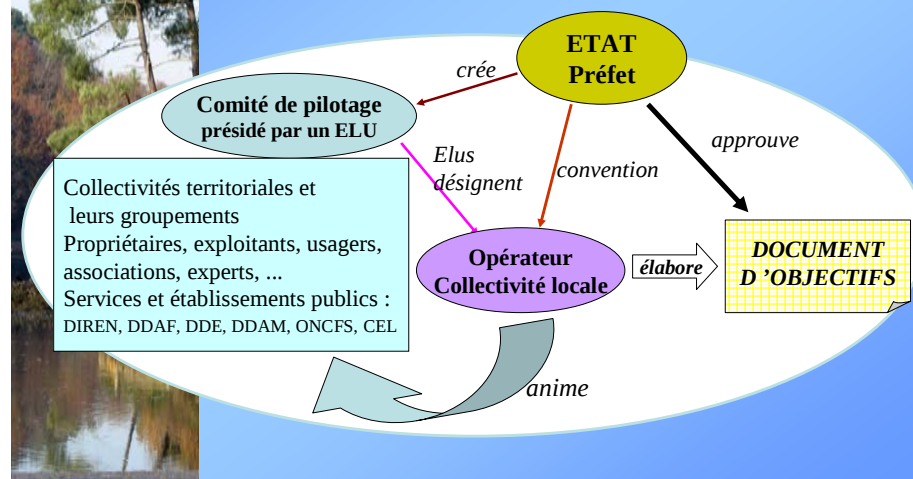
Sur la Rivière Laïta ?

Dunes, landes, prés-salés, rivières, estuaires, prairies, bois...

= habitats d'intérêt communautaire qui dépendent parfois des activités humaines

Organisation / Acteurs / Procédure

DOCOB / Comité de pilotage



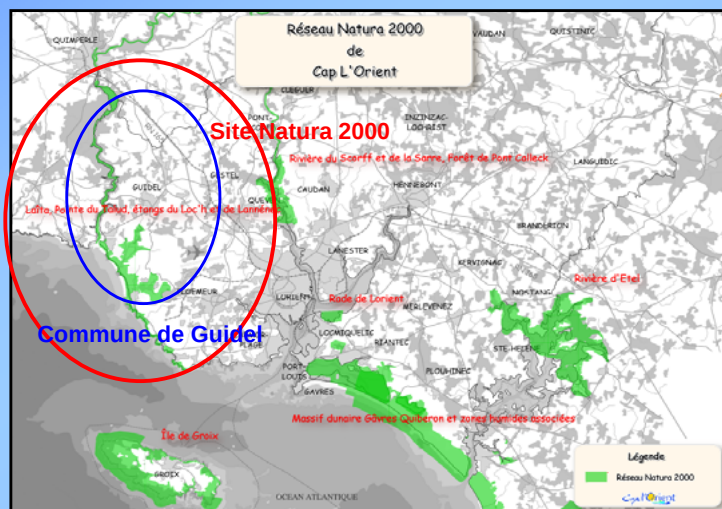
Groupes de travail

- ils regroupent toutes les personnes concernées par les problématiques discutées (élus, techniciens, scientifiques, associations, acteurs de terrain...)
- ils ont un rôle d'élaboration technique et /ou de validation technique et scientifique
- ils n'ont pas de pouvoir décisionnel
- ils soumettent des propositions à l'opérateur local et au comité de pilotage

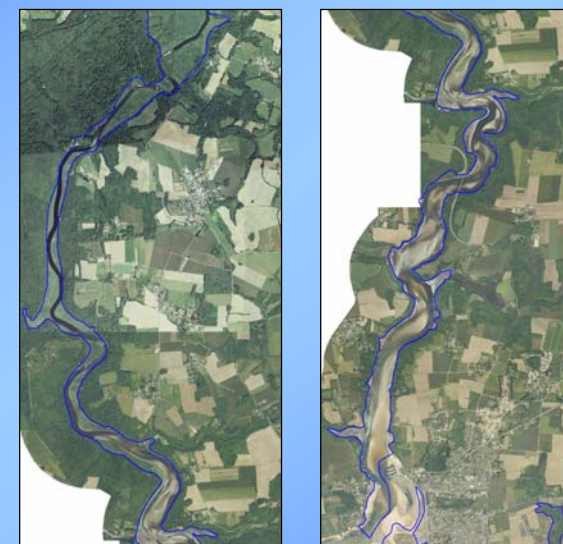
Contenu du DOCOB

- Etat des lieux
- Objectifs de développement durable
- Fiches actions
- Cahier des charges Natura 2000
- Charte Natura 2000
- Méthodes de suivi et évaluation

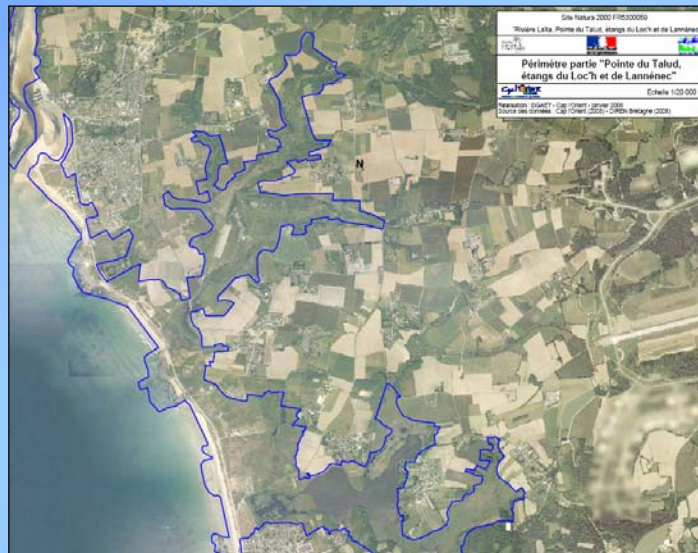
Localisation du site



Périmètre sur la Commune de Guidel - Partie Laïta



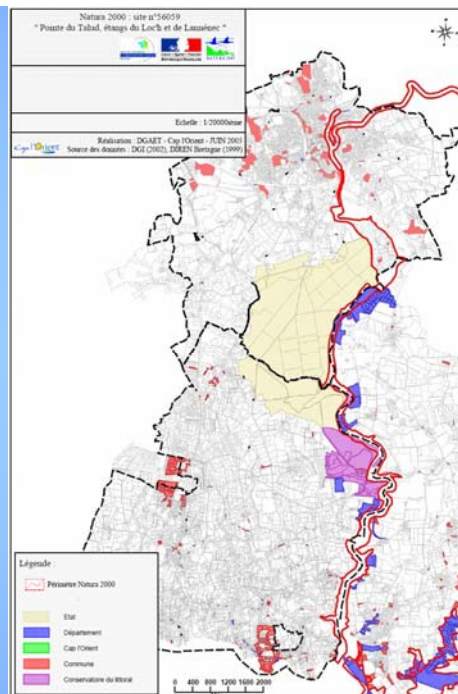
Périmètre sur la Commune de Guidel - Partie littorale



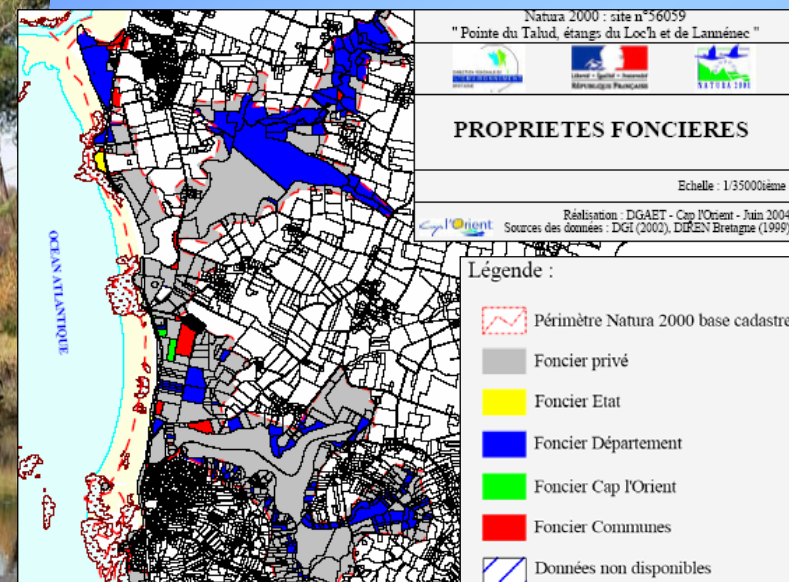
Historique du déroulement de la procédure

- de 1999 à 2005 : mise en place de la procédure sur le littoral de Guidel et Ploemeur
- 2005 : cartographie des habitats marins partie « Rivière Laïta »
- 23 janvier 2006 : arrêté préfectoral composition du comité de pilotage
- 16 février 2006 : 1ère réunion COPIL site complet, Cap l'Orient, opérateur local, Jean-Paul AUCHER, Président du COPIL pour l'ensemble du site,
- 2006-2008 : lancement d'études complémentaires : cartographie des habitats terrestres, suivis botaniques, étude sur la loutre d'Europe,
- 5 décembre 2007 : 1er groupe de travail concernant la partie « Rivière Laïta »,
- Février 2008 : 3 groupes de travail et une sortie sur le terrain concernant la partie « Rivière Laïta »,
- Septembre 2008 : groupes de travail - Communes et EPCI.

Propriétés foncières sur la partie « Rivière Laïta »



Propriétés foncières sur la partie « Guidel-Ploemeur »



Milieux naturels d'intérêt européen



24 septembre 2008

CARTOGRAPHIE DE LA VÉGÉTATION

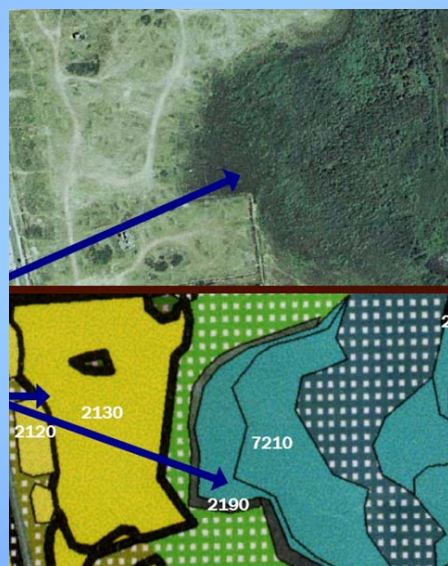
Dans ces prés salés, chacun peut voir les associations végétales qui se distinguent notamment par les couleurs



Cartographies des habitats :

Ex : zone humide de Pen er Malo

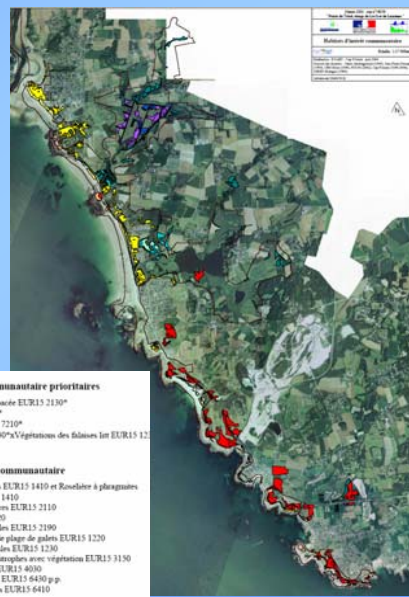
- Relevés phytosociologiques pour chaque habitat
- Rattachement des habitats à la nomenclature **Corine Biotopes** et **codification** selon les **cahiers habitats**
- comparaisons possibles à l'échelle européenne



Habitats terrestres du littoral de Guidel-Ploemeur cartographiés par les bureaux d'études Ouest Aménagement et Jean-Pierre Ferrand conseil environnement en 1999



Milieux naturels d'intérêt européen



12 « habitats d'intérêt communautaire » (132 ha)

9 non prioritaires (105 ha)

3 prioritaires (27 ha)

Jean-Pierre Ferrand,
Conseil en environnement

Habitats d'intérêt communautaire prioritaires	
■	COR 16.22 Dunes fixées à végétation herbacée EUR15 2130*
■	COR 31.12 Landes littorales EUR15 4030*
■	COR 53.3 Végétation à macrophytes EUR15 7210*
■	COR 16.22x18.21 Dunes fixées EUR15 2130*
■	COR 16.22x18.21 Dunes fixées EUR15 2130*
Habitats d'intérêt communautaire	
■	COR 15.52 et 53.11 Prairies subhalophiles EUR15 1410 et Rouleuses à phragmites
■	COR 15.52 Prairies subhalophiles EUR15 1410
■	COR 16.2111 Dunes littorales embryonnaires EUR15 2110
■	COR 16.2121 Dunes littorales EUR15 2120
■	COR 16.3 Dépense littorale naturelle EUR15 2190
■	COR 17.3 Végétation vivace des bords de plage de galets EUR15 1220
■	COR 18.21 Végétation des falaises littorales EUR15 1230
■	COR 22.13x22.4 Dunes, dunes, dunes littorales avec végétation EUR15 3130
■	COR 31.23 Landes sèches et subhalophiles EUR15 4030
■	COR 37.17.7 Mégaphorbiaires eurasiens EUR15 6430 p.p.
■	COR 37.31.2 Prairies littorales oligotrophes EUR15 6410

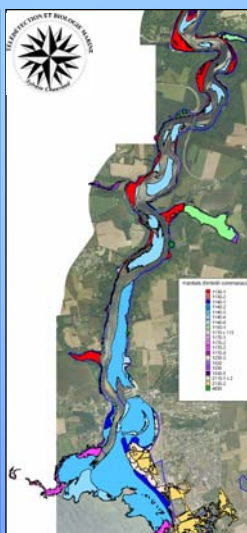
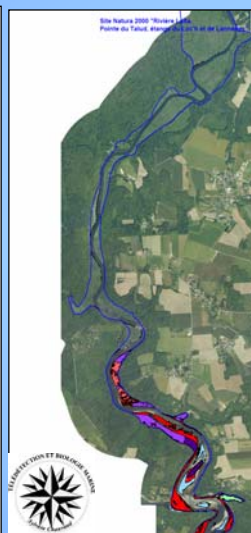
Habitats estuariens de la Laïta cartographiés par le Bureau d'études TBM en 2005



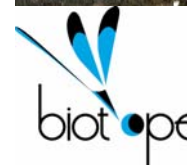
Habitats estuariens de la Laïta cartographiés par le Bureau d'études TBM en 2005

Légende

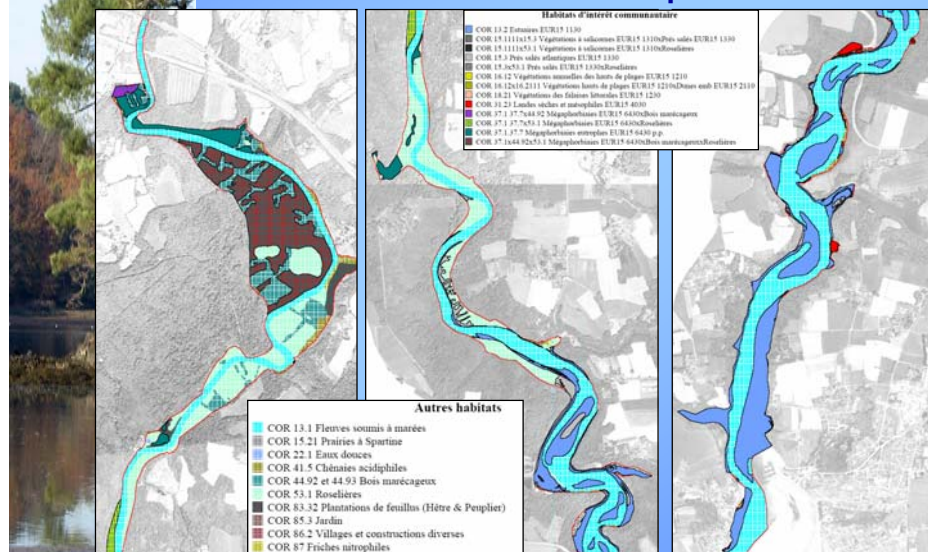
- 1130-1 Estuaire 1130
- 1130-2
- 1140-1 Replats boueux ou sableux exondés à marée basse
- 1140-2
- 1140-3
- 1140-4
- 1140-6
- 1150-1 **Lagune côtière 1150 ***
- 1170 x 113
- 1170-1 Récifs 1170
- 1170-2
- 1170-3
- 1170-9 Végétation des falaises littorales 1230
- 1230-3
- 1320 Prés à spartine 1330
- 1330
- 1330-5 Prés salés 1330
- 2110-1 Dunes embryonnaire 2110
- 2130-2 Dunes fixées 2130
- 4030 Landes 4030



Habitats terrestres de la Laïta cartographiés par le bureau d'études Biotope en 2007



Habitats terrestres de la Laïta cartographiés par le bureau d'études Biotope en 2007



Habitats d'intérêt communautaires de la vallée de la Laïta

→ 2 cartographies

- Habitats marins par le Bureau d'études TBM
- Habitats terrestres par le Bureau d'études Biotope

• 16 habitats génériques composés de 29 sous-types (=habitats déclinés)

• 2 habitats prioritaires

- 23 habitats ont une superficie < 6 ha
- 4 habitats ont une superficie > 19 ha

Cartographie par TBM				Cartographie par Biotope			
Nom générique	Code EUR 25	Surface (ha)		Nom générique	Code EUR 25	Surface (ha)	
Habitats estuariens							
Slikke en mer à marée	1130-1	19,00					
Sable des hauts de plages à Talitres	1140-1	4,86					
Galet et cailloutis des hauts de plages à Orchestia	1140-2	0,09					
Estran de sable fin	1140-3	64,61					
Sables dunaires	1140-4	27,36					
Sédiments hétérogènes envasés	1140-6	2,48					
Lagunes côtières	1150-1	7,43					
Roche supralittoral	1170-1	0,65					
Roche médiolittorale en mode abrité	1170-2	0,98					
Roche médiolittorale en mode exposé	1170-3	6,24					
Champs de blocs	1170-9	0,01	Estuaire				
						1130-	52,00
Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques							
Pelouses aërolines sur falaises cristallines et marno calcaires	1230-3	1,62		Végétation des fissures des rochers eu-atlantiques à nord atlantiques	1230-1		
				Pelouses aërolines sur falaises cristallines et marno calcaires	1230-3	< 1 Ha	
Végétation pionnière à Salicornia							
				Salicorniales des bas niveaux (haute slikke atlantique)	1310-1	< 1 Ha	
Prés salés atlantiques							
Prés à Sartina	1320-	0,05					
				Prés salés du bas schorre	1330-1		
Prés salés du schorre moyen	1330-2	5,49		Prés salés du moyen schorre	1330-2		
				Prés salés du haut schorre	1330-3		
Prairies hautes des niveaux supérieurs atteints par la marée	1330-5	2,54		Prairies hautes des niveaux supérieurs atteints par la marée	1330-5	5,00	
Dunes							
Dunes embryonnaires atlantiques	2110-1	1,17		Végétation annuelle des laines de mer	1210-	< 1 Ha	
Dunes mobiles à Ammophila arenaria	2120-1	5,14		Dunes mobiles embryonnaires	2110-	< 1 Ha	
Dunes fixées des côtes atlantiques	2130-2	14,12					
Landes et végétation silicieuses							
Landes sèches européennes	4030-	0,54		Landes atlantiques subsèches	4030-5		
				Landes atlantiques fraîches méridionales	4030-8	1,40	
				Formation herbeuses à Nardus, riche en espèces, sur substrat silicieux des zones montagnardes	6230*	-	
				Végétation silicieuse avec végétation pionnière du Scleroanthion ou du Sedoabli-Veronica dillenii	8230-		
Mégaphorbiaies							
				Mégaphorbiaies mésotrophes colinéennes	6430-1		
				Mégaphorbiaies oligohalines	6430-5	37,70	

Habitats d'intérêt communautaires présents sur la partie "Rivière Laïta" du site Natura 2000 "Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec"

Cartographie par TBM			Cartographie par Biotope		
Nom générique	Code EUR 25	Surface (ha)	Nom générique	Code EUR 25	Surface (ha)
Habitats estuariens					
Slikke en mer à marée	1130-1	19,00			
Sable des hauts de plages à Talitres	1140-1	4,86			
Galet et cailloutis des hauts de plages à Orchestia	1140-2	0,09			
Estran de sable fin	1140-3	64,61			
Sables dunaires	1140-4	27,36			
Sédiments hétérogènes envasés	1140-6	2,48			
Lagunes côtières	1150-1	7,43			
Roche supralittoral	1170-1	0,65			
Roche médiolittorale en mode abrité	1170-2	0,98			
Roche médiolittorale en mode exposé	1170-3	6,24			
Champs de blocs	1170-9	0,01	Estuaire	1130-	52,00
Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques					
			Végétation des fissures des rochers eu-atlantiques à nord atlantiques	1230-1	
Pelouses aërolines sur falaises cristallines et marno calcaires	1230-3	1,62	Pelouses aërolines sur falaises cristallines et marno calcaires	1230-3	< 1 Ha
Végétation pionnière à Salicornia					
			Salicorniales des bas niveaux (haute slikke atlantique)	1310-1	< 1 Ha

Végétation pionnière à Salicornia					
			Salicorniales des bas niveaux (haute slikke atlantique)	1310-1	< 1 Ha
Prés salés atlantiques					
Prés à Sartina	1320-	0,05			
			Prés salés du bas schorre	1330-1	
Prés salés du schorre moyen	1330-2	5,49	Prés salés du moyen schorre	1330-2	
			Prés salés du haut schorre	1330-3	
Prairies hautes des niveaux supérieurs atteints par la marée	1330-5	2,54	Prairies hautes des niveaux supérieurs atteints par la marée	1330-5	5,00
Dunes					
			Végétation annuelle des laines de mer	1210-	< 1 Ha
Dunes embryonnaires atlantiques	2110-1	1,17	Dunes mobiles embryonnaires	2110-	< 1 Ha
Dunes mobiles à Ammophila arenaria	2120-1	5,14			
Dunes fixées des côtes atlantiques	2130-2	14,12			
Landes et végétation silicieuses					
Landes sèches européennes	4030-	0,54	Landes atlantiques subsèches	4030-5	
			Landes atlantiques fraîches méridionales	4030-8	1,40
			Formation herbeuses à Nardus, riche en espèces, sur substrat silicieux des zones montagnardes	6230*	-
			Végétation silicieuse avec végétation pionnière du Scleroanthion ou du Sedoabli-Veronica dillenii	8230-	
Mégaphorbiaies					
			Mégaphorbiaies mésotrophes colinéennes	6430-1	
			Mégaphorbiaies oligohalines	6430-5	37,70

Habitats hors périmètre Natura 2000

Habitats d'intérêt communautaire

Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à Ilex et parfois Taxus, EUR25 9120

Hétraies-chênaies à Mélisque, if et houx, EUR25 9130

Lisières forestières plus ou moins nitrophiles et hygroclines, EUR25 6430 B

Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitans et du Callitriche-Batrachion EUR25 3260 ??

Végétation des falaises littorales au Pouldu EUR 1230

➔ Ajustement du périmètre, étude complémentaire ?



Estuaire 1130

- Slikke en mer à marée (1130-1) : 19 ha



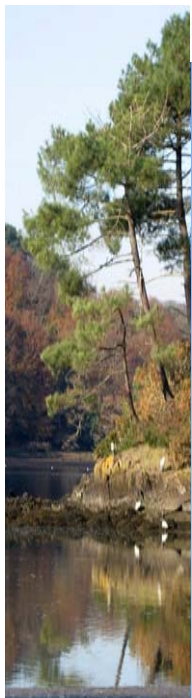
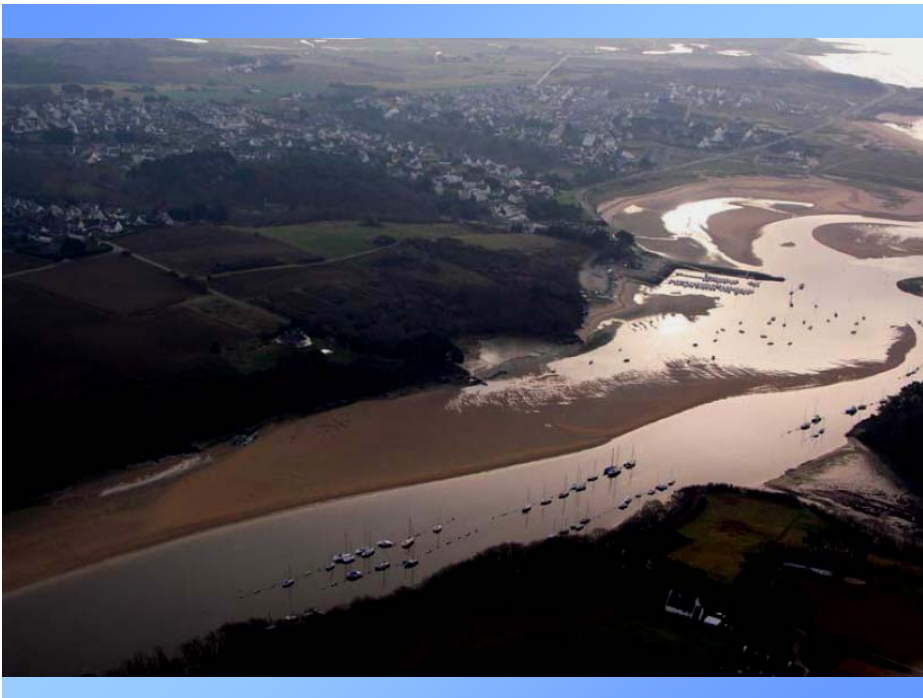
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse 1140

- Sables des hauts de plages à talitres (1140-1) 4,8ha,
- Galets et cailloutis des hauts de plages à Orchestia (1104-2) 0,08 ha.
- Estrans de sables fins (1140-3) 64,6 ha,
- Sables dunaires (1140-4) 0,8 ha,
- Sédiments hétérogènes envasés (1140-6) 2,48 ha,



Orchestia ou Puce de mer





Cap l'Orient
Commissariat à l'Équipement de l'État de la Région

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT9 Guidel



Lagune côtière 1150 *

Habitat d'intérêt communautaire prioritaire constitué d'étendue d'eau salée qui remonte par un étroit chenal. L'évaporation estivale entraîne un assec et une hypersalinité du milieu – deux secteurs cartographiés sur 7,2 ha

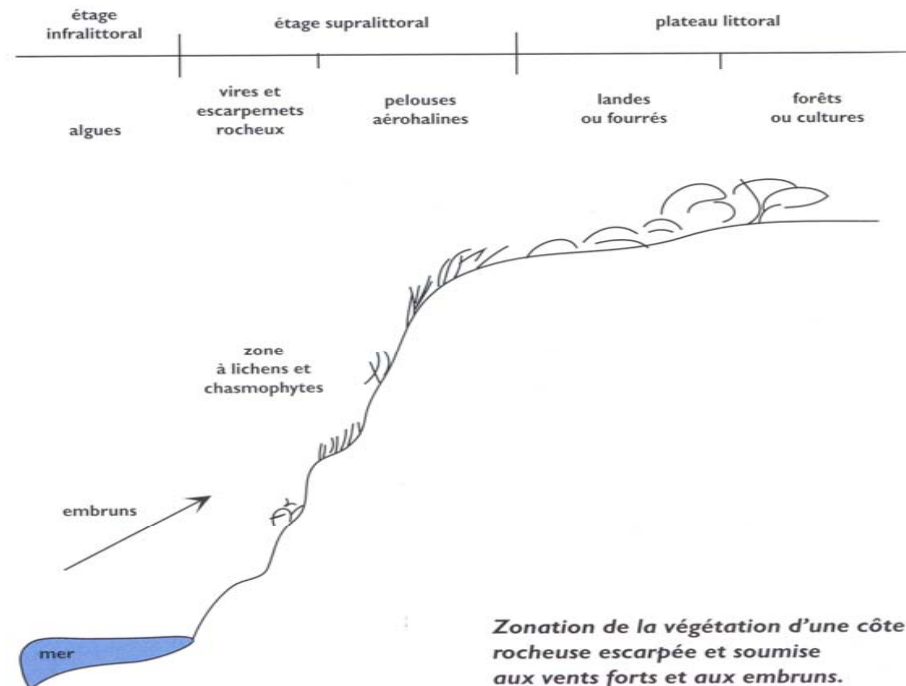
État de conservation : moyen

Menaces : comblement naturel, apport d'eau douce trop important → maintenir un assec et une bonne gestion hydraulique



Récifs 1170

- Roche supralittorale (1170-1) 0,6 ha
- Roche médiolittorale en mode abrité (1170-2) 0,8 ha,
- Roche médiolittorale en mode exposé (1170-3) 6,6 ha
- Champs de blocs (1170-3), 100 m²



Végétation vivace des hauts de plages de galets 1220



Criste marine *Crithmum maritimum*

Végétation des falaises littorales 1230



Armérie *Armeria maritima*

Végétation des falaises littorales 1230

Végétation des fissures des rochers

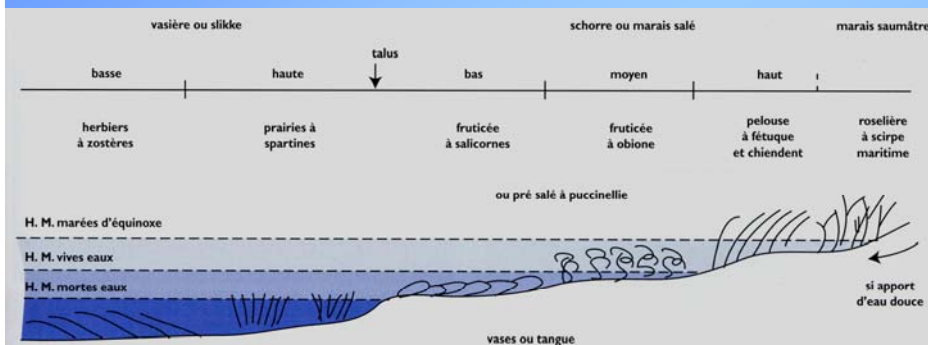
État de conservation :

Bon car peu accessible au public

Menaces : remblaiement, enrochement, fréquentation



Etagement de la végétation des vases salées



Zonation de la végétation des vases salées en relation avec la géomorphologie et les cycles des marées (H. M. : hautes mers).

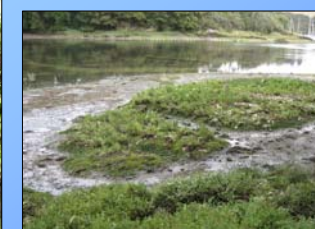
Végétation pionnière à salicornes 1310

Marquée par la présence de salicornes et régulièrement inondée

État de conservation :

Bon même si légère dégradation

Menaces : modification de la dynamique de l'estuaire, remblaiement, enrochement, fréquentation, récolte des salicornes, compétition avec la spartine anglaise à surveiller



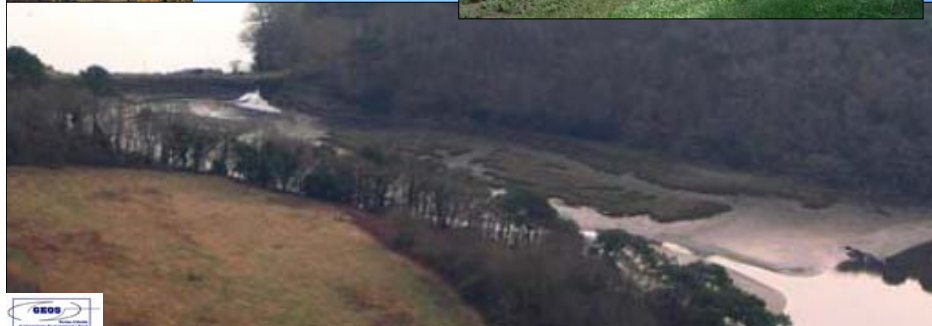


Cap l'Orient
Commissariat à l'Apprentissage du Parc de l'Orient

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT9 Guidel

Prés à spartine 1320

Prairies pionnières des vases salées 0,05 ha
État de conservation : Bon
Menaces : compétition avec la spartine anglaise

GEOS

Cap l'Orient
Commissariat à l'Apprentissage du Parc de l'Orient

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT9 Guidel

Prés salés atlantiques 1330

Quatre sous-types : Le terme de prés salés regroupe toutes les végétations se développant sur le schorre et qui s'étage en fonction de la fréquence de submersion par la marée
État de conservation : bon
Menaces : piétinement, aménagement, concurrence avec la Spartine anglaise




Cap l'Orient

Cap l'Orient
Commissariat à l'Apprentissage du Parc de l'Orient

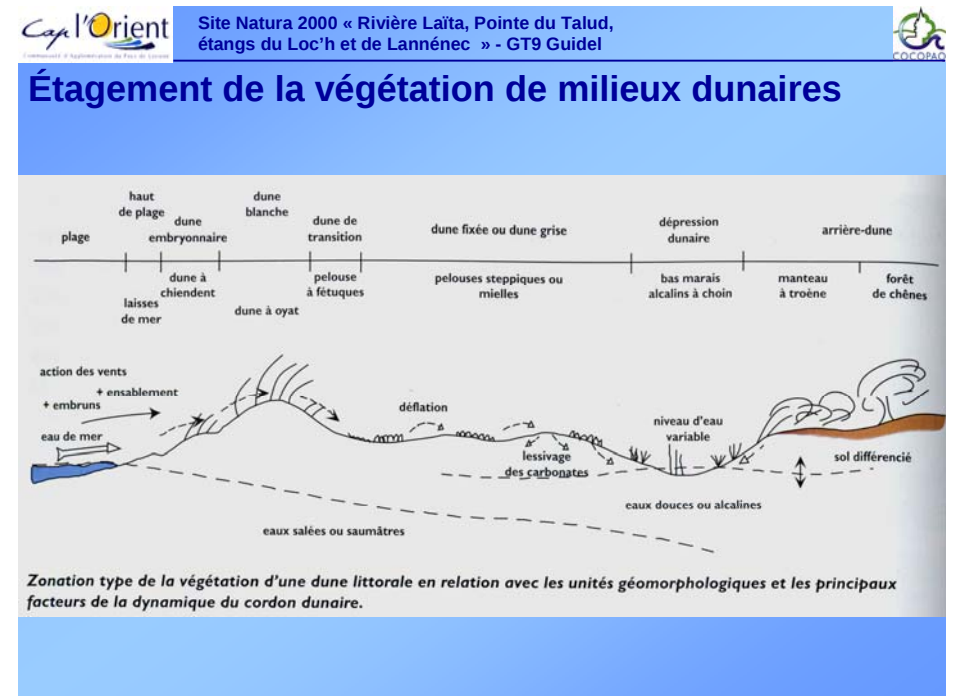
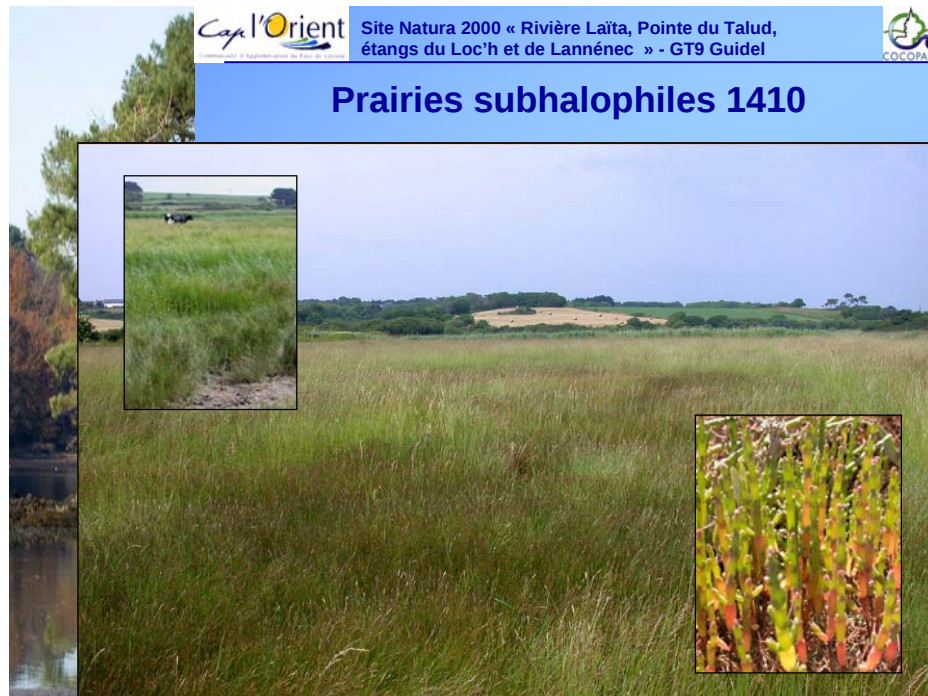
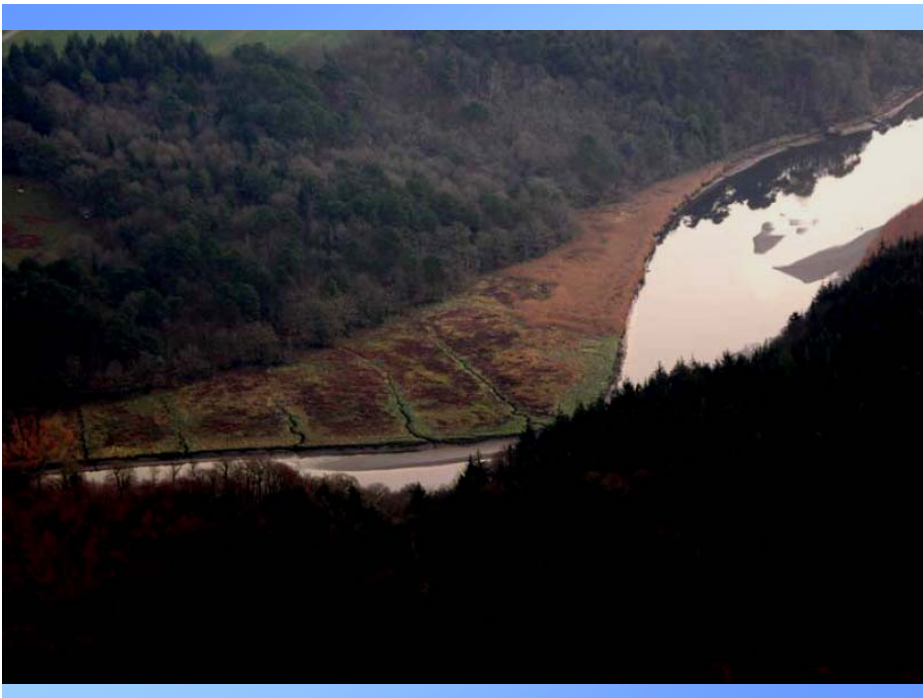
Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT9 Guidel

Prés salés atlantiques 1330

1330-1 : prés salés du bas schorre → salicornes
 1330-2 : prés salés du moyen schorre → obione
 1330-3 : prés salés du haut schorre → laiche étirée
 1330-5 : prairies hautes des niveaux supérieurs atteints par la marée → chiendent





Végétation annuelle des laisses de mer 1210

Constitue la première ceinture végétale des cordons dunaires

État de conservation : moyen

Menaces : piétinement, nettoyage mécanique des plages



Dune mobile embryonnaire 2110



Pourpier *Honkenya peploides*



Dune mobile embryonnaire 2110

Elle se développe juste au dessus de la végétation annuelle des hauts de plages grâce à la décomposition de la laisse de mer

État de conservation :

Bon, non intervention recommandée

Menaces : sur fréquentation qui nécessiterait alors de canaliser le public, nettoyage mécanique des plages



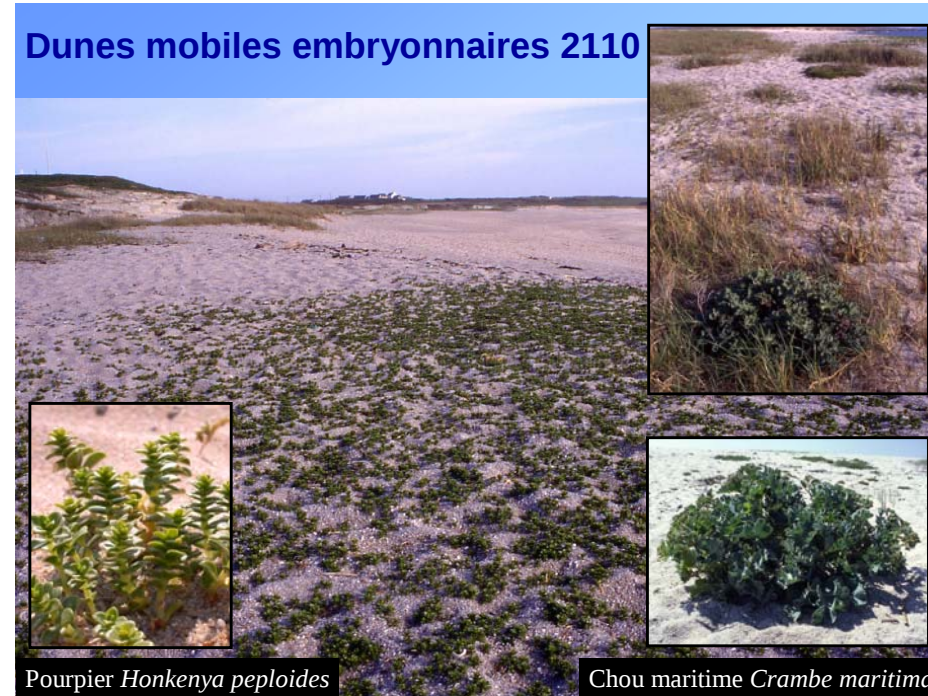
Dunes mobiles embryonnaires 2110



Pourpier *Honkenya peploides*



Chou maritime *Crambe maritima*



Dunes blanches 2120



Oyat *Ammophila arenaria*



Giroflée *Matthiola sinuata*



Liseron *Calistegia soldanella*



Panicaut *Eryngium maritimum*

Dunes fixées à végétation herbacée 2130 = dunes grises



L'immortelle des dunes *Helichrysum staechas*



Raisin de mer *Ephedra distachya*



Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT9 Guidel



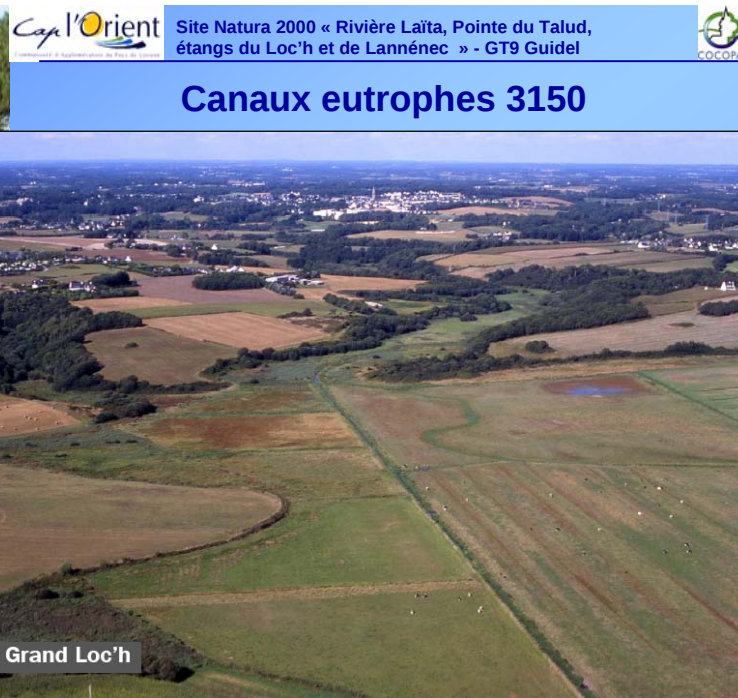
Dépression humides intradunales 2190



Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT9 Guidel

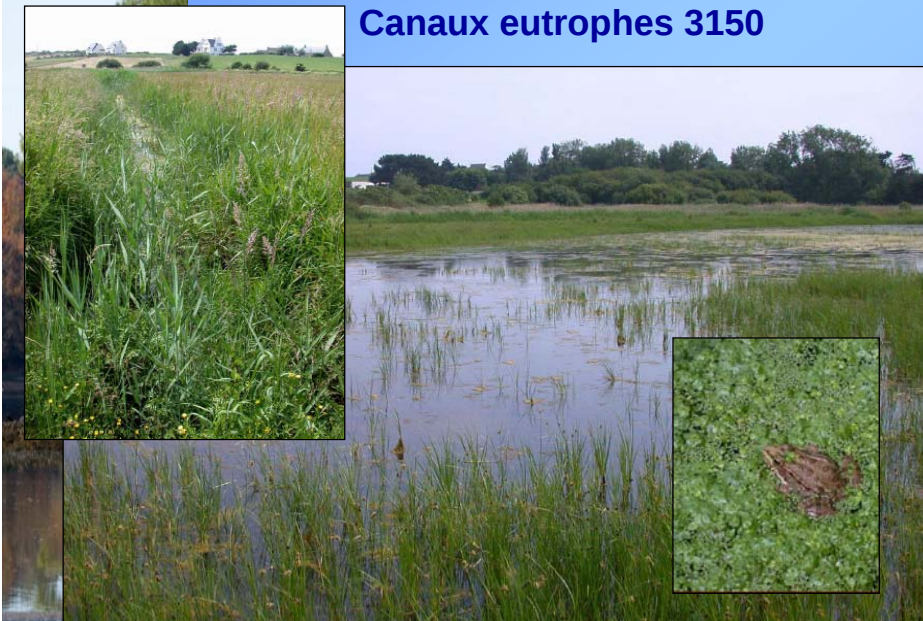


Canaux eutrophes 3150

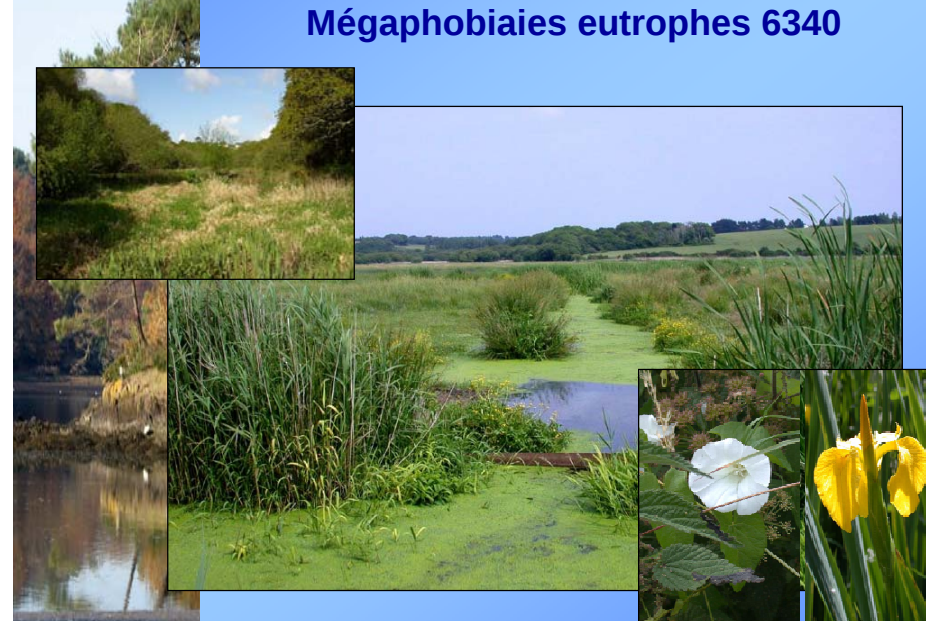


le Grand Loc'h

Canaux eutrophes 3150



Mégaphobiaies eutrophes 6340



Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin 6430

Deux sous-types Les mégaphorbiaies sont des végétations typiques des bordures des cours et des lisières forestières humides

État de conservation : moyen à bon

Menaces : l'artificialisation des berges, les creusements du chenal, les remblaiements, l'invasion par la Renouée du Japon, les plantations sur berges, l'entretien des berges et des quais, évolution vers la saulaie.



Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin 6430



Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin 6430



Végétation à marisques 7210



Landes humides 4020*



Photo Marc Rapilliard / DIREN

Bruyère à quatre angles *Erica tetralix*



Bruyère ciliée *Erica ciliaris*
et *Gentiane pneumonanthe*

Landes sèches européennes 4030

Deux sous-types

Les landes sont des végétations généralement secondaires, issues de l'action de l'Homme. En effet, elles constituent les formes régressives des forêts acidiphiles.

État de conservation :

mauvais à moyen

Menaces : abandon des pratiques agricoles qui entraîne un embroussaillage, boisements spontanés, plantations en conifères.



Landes atlantiques
subsèches 4030-5



Landes atlantiques fraîches
méditerranéennes 4030-8



Landes sèches européennes 4030



Landes sèches et mésophiles 4030



Bruyère cendrée *Erica cinerea*





Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT9 Guidel



Formation herbeuse à Nardus 6230*

Habitat d'intérêt communautaire prioritaire, très ponctuel, présent dans les secteurs les plus secs souvent à proximité des landes

État de conservation : bon

Menaces : embroussaillage, évolution vers de la lande si pas d'entretien (fauche, piétinement modéré)





Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT9 Guidel



Végétations siliceuses avec végétation pionnière 8230*

Un sous-type présent ponctuellement sur les affleurements rocheux découverts

État de conservation : bon

Menaces : embroussaillage, boisements spontanés, plantations en conifères

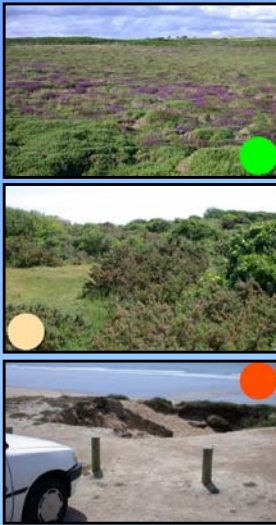
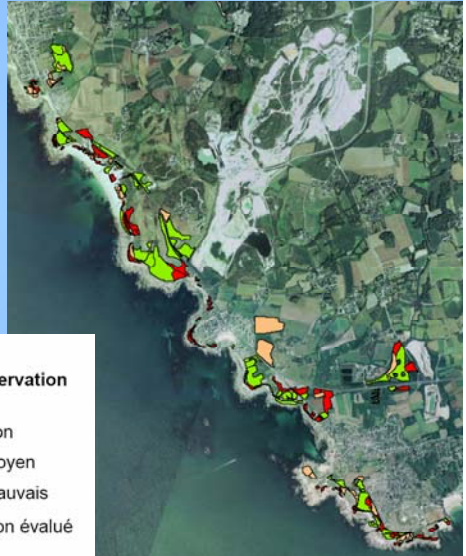




Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT9 Guidel



Evaluation de l'état de conservation des habitats européens sur Ploemeur

Légende :
Etat de conservation

■	Bon
■	Moyen
■	Mauvais
■	Non évalué

Evaluation de l'état de conservation des habitats européens sur Guidel



Légende :
Etat de conservation

Bon
Moyen
Mauvais
Non évalué

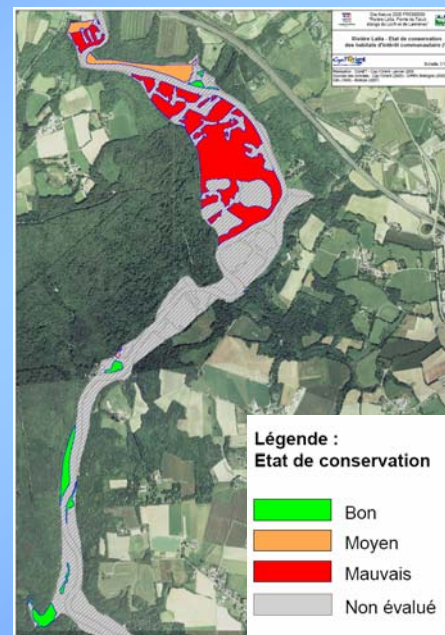


État de conservation des habitats européens sur la Laïta



Légende :
Etat de conservation

Bon
Moyen
Mauvais
Non évalué

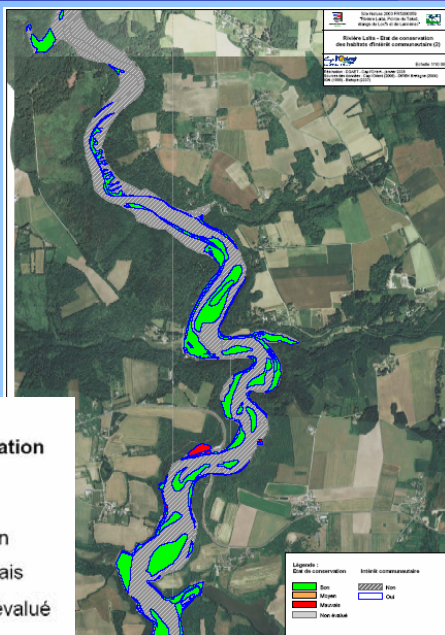


État de conservation des habitats européens sur la Laïta



Légende :
Etat de conservation

Bon
Moyen
Mauvais
Non évalué

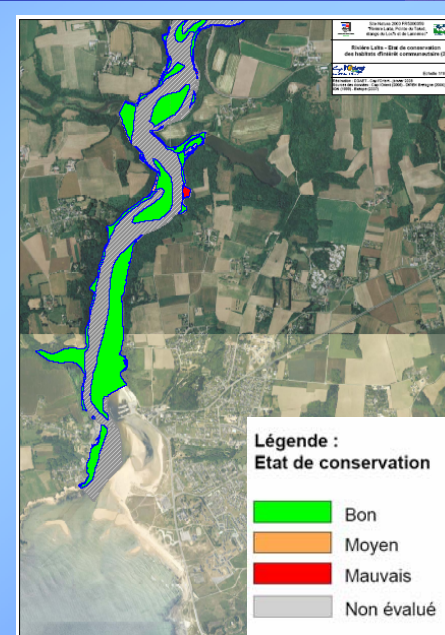


État de conservation des habitats européens sur la Laïta



Légende :
Etat de conservation

Bon
Moyen
Mauvais
Non évalué



Espèces d'intérêt européen



24 septembre 2008

Les espèces d'intérêt communautaire sur le littoral de Guidel-Ploemeur

3 espèces végétales
2 espèces animales



Loutre d'Europe



Liparis de Loesel



Spiranthe d'été



Agrion de mercure



Oseille des rochers

Les espèces d'intérêt communautaire sur la Laïta

8 espèces animales

Barbastelle



Grand rhinolophe



Escargot de Quimper

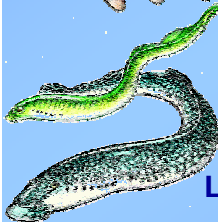
Lucane Cerf-Volant



Saumon atlantique



Lamproie de Planer



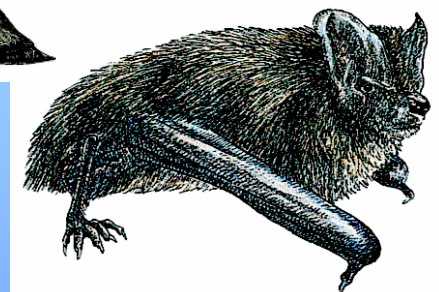
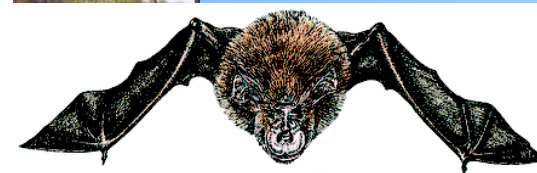
Lamproie marine

Loutre d'Europe



Les Chiroptères

Espèces d'intérêt communautaire présentes :
Grand rhinolophe EUR25 1304 (à gauche)
Barbastelle EUR25 1308 (à droite)



Les Chiroptères

Espèces présentes :

Actuellement pas de prospection réalisée sur le site
Quelques données des associations

- Bretagne vivante
- Groupe Mammalogique Breton



Bretagne vivante

Espèces	Présence dans le site Natura 2000	Présence dans les communes incluses dans le périmètre du site Natura 2000.	Présence dans les communes limitrophes du site Natura 2000.	Présence potentielle dans le site Natura 2000
Grand rhinolphe	*	*	*	
Grand murin			*	*
Murin de Bechstein			*	*
Murin de Natterer			*	*
Murin de Daubenton	*	*	*	
Barbastelle	*	*		
Oreillard gris		*		*
Pipistrelle commune	*			
Sérotine commune	*			

Les poissons

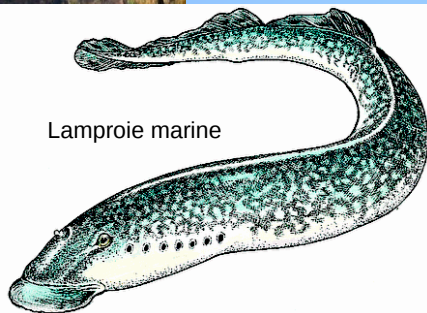
Les espèces d'intérêt communautaire

- Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*) 1096
- Lamproie marine (*Petromyzon marinus*) 1095
- Saumon Atlantique (*Salmo salar*) 1106

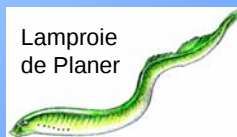
Saumon atlantique



Lamproie marine



Lamproie de Planer



Insecte - Lucane cerf-volant EUR25 1083

Données sur la population

Recensé lors du plan de gestion de l'Abbaye de Saint Maurice

Habitat forestier

- Talus au sein du lit majeur intéressant
- Forêt de Clohars-Carnoët favorable mais hors périmètre

Exigences

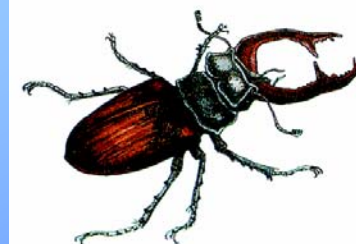
- Maintien de bois mort pour le développement des larves

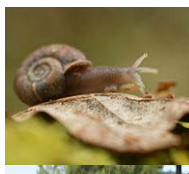
Menaces

- Disparition de ses habitats

Objectifs

- Maintien des talus boisés
- Maintien de bois mort
- Suivre l'espèce ?





Mollusque – Escargot de Quimper EUR25 1007

Elona quimperiana

Donnée sur la population : recensé lors du plan de gestion de l'Abbaye de Saint Maurice

Habitat : Milieux humides et ombragés, habitat forestier, tous les types de boisements à essences caduques jusqu'aux boisements mixtes.

Exigences

→ se nourrit principalement de champignons qu'il broute sur le bois mort et les feuilles mortes de chênes et de hêtres parfois comportement alimentaire de type coprophage, détritivore

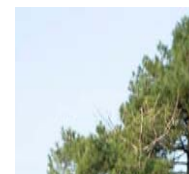
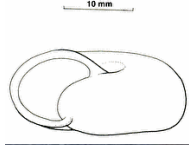
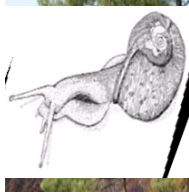
→ Maintien de bois mort et de feuilles mortes

Menaces : actuellement pas menacée dans la région et peut être considérée comme localement abondante.

Objectifs

→ Amélioration des connaissances sur l'espèce

→ Non intervention



Oiseaux

hors directive « Habitat – Faune – Flore »

Oiseaux

- Pic mar (*Dendrocopos medius*) - A238
- Pic cendré (*Picus canus*) - A234
- Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) - A229
- Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) - A026
- Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) - A224
- Milan noir (*Milvus migrans*) - A073
- Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) - A072
- Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) - A094

→ Ces espèces sont soit inféodées aux milieux humides (estuaires, roselières, prés salés...) soit inféodées aux boisements soit les deux

L'ensemble de ces espèces présentes dans le site Natura 2000 et à proximité justifierait le classement du périmètre actuel au titre de la directive « Oiseaux » et même de l'élargir au même titre au boisement limitrophe

Actions à prévoir dans le document d'objectifs

- Faire la synthèse des données existantes sur l'avifaune dans et hors périmètre
- Faire des études complémentaires ?



Facteurs de dégradation des habitats d'espèces d'intérêt communautaire ainsi que de perturbation des populations

- Destruction ou dégradation des habitats
- Dérangement de la faune
- Introduction d'espèces exogènes : visons, ragondins, tortues de floride, grenouilles rieuses...
- Régression des dépressions humides
- Coupures écologiques : routes, ouvrages hydrauliques...

Activités humaines



24 septembre 2008

Quelques activités humaines sur le site Natura 2000

- Activités économiques : tourisme, loisirs, agriculture, exploitation des kaolins, commerces, camping, extraction de sable, golf
- Loisirs : Promenade à pied, à vélo, à cheval, activités balnéaires, sports de glisse, pêche en mer et en rivières, chasse, cerf-volant, observation naturaliste, modélisme, char à voile, plaisance, canoë-kayak,
- Loisirs motorisés : motocross, quad, jet-ski, camping-cariste,
- Centre aéré, manifestation, course d'orientation, voiles



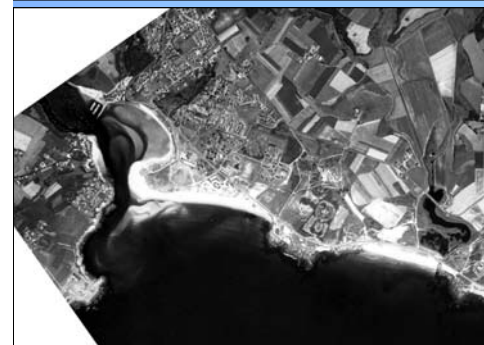
Exemple d'activités humaines pouvant avoir un impact défavorable sur les habitats ou les espèces

- Surfréquentation → dégradation du couvert végétal par le piétinement et le stationnement, non respect des aménagements
- Plaisance → impact potentiel de l'extension du port de Guidel, dragages, rejets d'eau noire, carénage, fréquentation...
- Activités nautiques → stockage des embarcations sur des milieux naturels, dérangement de la faune
- Non respect de la réglementation → braconnage, circulation des véhicules motorisés sur les milieux naturels
- Pollution de l'eau
- Destruction de milieux par urbanisation, mise en culture, création d'aires de stationnement...
- Remblaiement de zones humides, dépôts de déchets
- Bruit

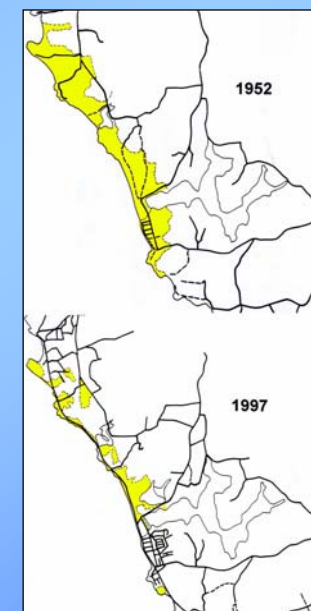


Régression du massif lunaire

1942



1990





Enjeux, objectifs, fiches actions



24 septembre 2008

Objectifs de Natura 2000

« Maintien ou rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des populations d'espèces animales et végétales et de leurs habitats qui justifient la désignation du site Natura 2000 »

« Ces objectifs tiennent compte des activités économiques, sociales, culturelles et de défense qui s'exercent sur le site ainsi que des particularités locales. »

Enjeux et objectifs généraux sur le site

→ Enjeux de maintien et restauration des habitats et des espèces d'intérêt communautaire

A : Réduction des facteurs défavorables aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire

B : restauration et maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire

C : gestion raisonnées des activités sur le site

→ Enjeux d'efficacité de la mise en œuvre de Natura 2000

D : Information et sensibilisation du public et des acteurs du site

E : Mise en place des actions du DOCOB, des suivis du site et d'indicateurs de réussite des actions proposées

Programmes existants

- Le SAGE Ellé-Isole-Laïta (Commission Locale de l'Eau)
- Le plan de gestion du site de Saint Maurice (Conservatoire du littoral et Commune de Clohars-Carnoët)
- Gestion du Grand et Petit Loc'h → Classement en réserve naturelle régionale
- Programme de réhabilitation du littoral de Guidel-Ploemeur
- Gestion des propriétés des ENS du Département du Morbihan et des terrains du Conservatoire du littoral → Commune, Cap l'Orient, ONF

Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE

Code	Objectif
------	----------

Enjeu de maintien et restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire

A : Réduction des facteurs défavorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire

A1 Résorption des dépôts sauvages

→ Localisation et enlèvement



Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE

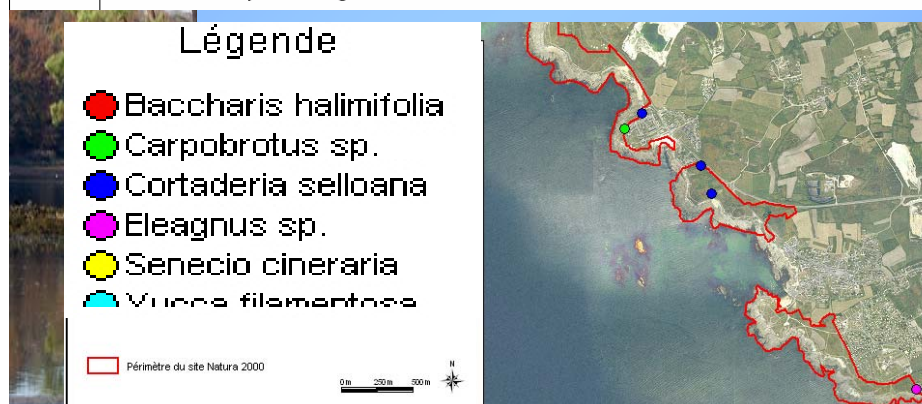
Code	Objectif
Enjeu de maintien et restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire	
A : Réduction des facteurs défavorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire	
A1	Résorption des dépôts sauvages
A2	Maîtriser les espèces exogènes envahissantes



Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE

Code	Objectif
Enjeu de maintien et restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire	
A : Réduction des facteurs défavorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire	
A1	Résorption des dépôts sauvages
A2	Maîtriser les espèces exogènes envahissantes



Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE

Code	Objectif
Enjeu de maintien et restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire	
A : Réduction des facteurs défavorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire	
A1	Résorption des dépôts sauvages
A2	Maîtriser les espèces exogènes envahissantes



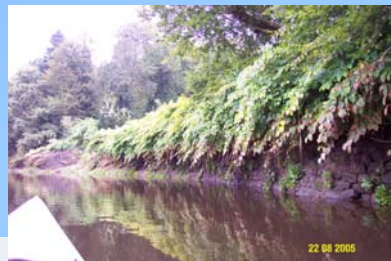
Espèce invasive

La Renouée du Japon



Espèce invasive

La Renouée du Japon



22 08 2005



→ La spartine anglaise une nouvelle espèce à surveiller



● Spartine anglaise

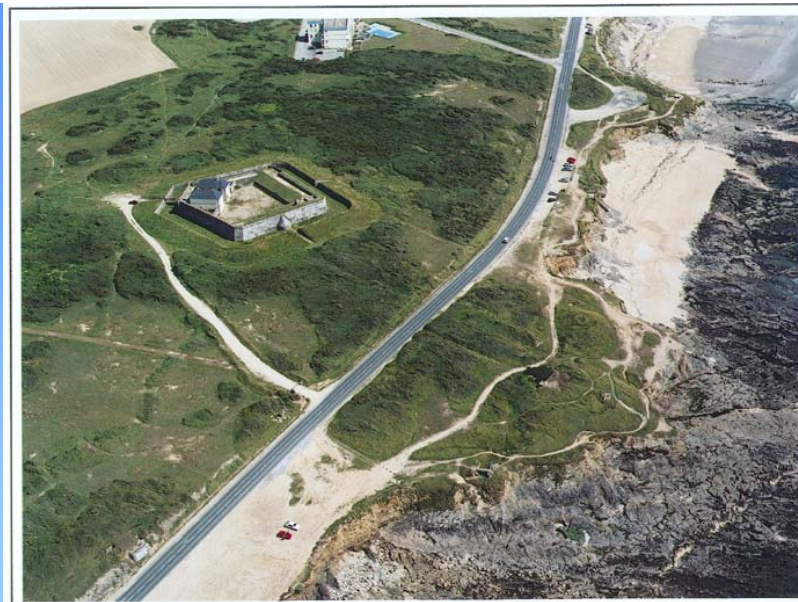
Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE

Code	Objectif
Enjeu de maintien et restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire	
B : Restauration et maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation	

B1 Restaurer les habitats d'intérêt communautaire dégradés par l'érosion et la surfréquentation

→ Secteur dégradé par la fréquentation



point de vue AÉRO. n°35 vue initiale

pointe du Loch

31/05/2002





point de vue AER. n°33 - vue + 5 ans

Plage de Fort Bloqué

08 / 06 / 200



Photo: ISTIN



point de vue TER. n° 41. vue initiale

pointe du Loch

16/05/2002



Photo: Rapillard



point de vue TER. n°41 - vue + 5 ans

Pointe du Loch

11 / 05 / 2007



Photo: ISTIN



point de vue TER. n° 40, vue initiale

plage de Fort Bloqué

16/05/2002



Photo: Rapillard



point de vue TER. n°40 - vue + 5 ans

Plage de Fort Bloqué

11 / 05 / 2007



Photo: ISTIN



point de vue TER. n° 27, vue initiale

plage des Kaolins

16/05/2002



Photo: Rapillard



point de vue TER. n°27 - vue + 5 ans

Plage des Kaolins

11 / 05 / 2007



Photo:ISTIN



point de vue AÉRO. n°20 vue initiale

plage des Kaolins

31/05/2002



Photo: Rapillard



point de vue AER. n°20 - vue + 5 ans

Plage des Kaolins

06 / 05 / 2007



Photo: Rapillard



point de vue TER. n° 11, vue initiale

pointe du Talud

16/05/2002

© PHOTO / CONCEPTION / REALISATION : MARY RAPILLARD 2002



Rapillard



point de vue TER. n°11 - vue + 5 ans

pointe du Talud

11 / 05 / 2007



Photo: ISTIN



point de vue TER. n° 16. vue initiale

pointe du Talud

16/05/2002



Photo: Rapillard



point de vue TER. n°16 - vue + 5 ans

pointe du Talud

11 / 05 / 2007



Photo: ISTIN



point de vue TER. n° 12, vue initiale

pointe du Talud

16/05/2002



Photo: Rapillard



point de vue TER. n°12 - vue + 5 ans

pointe du Talud

11 / 05 / 2007



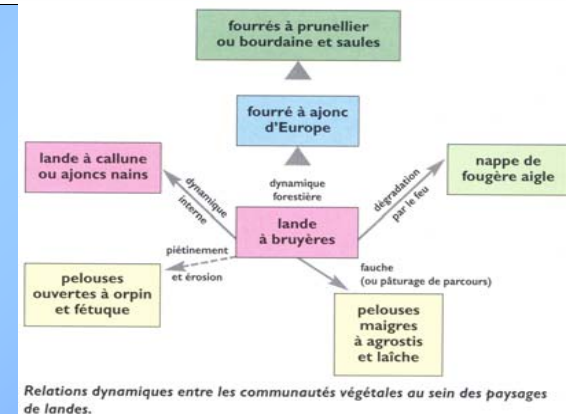
Photo: ISTIN



 Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT9 Guidel 	
Objectifs opérationnels	
OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE	
Code	Objectif
Enjeu de maintien et restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire	
B : Restauration et maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation	
B2	Gérer les landes évoluant naturellement vers les fourrés



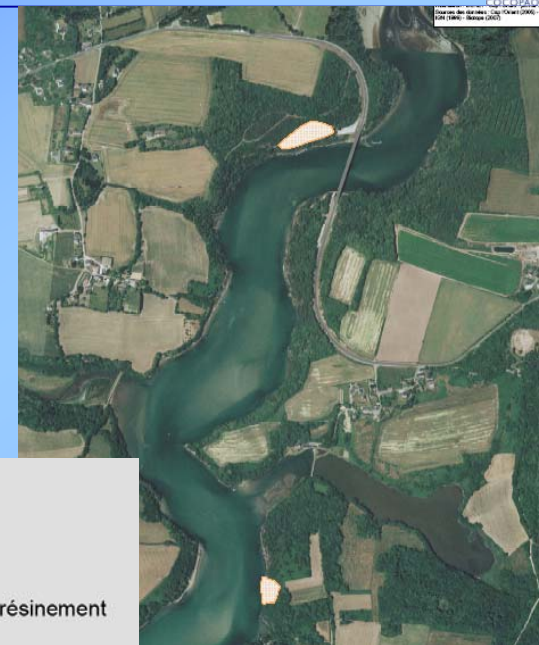
 Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT9 Guidel 	
Objectifs opérationnels	
OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE	
Code	Objectif
Enjeu de maintien et restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire	
B : Restauration et maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation	
B2	Gérer les landes évoluant naturellement vers les fourrés



 Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT9 Guidel 	
Critères de dégradation	
Embroussaillement	
Légende intensité des facteurs de dégradation :	
	Forte dégradation par embroussaillement
	Moyenne dégradation par embroussaillement
	Aucune dégradation par embroussaillement



 Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT9 Guidel 	
Critères de dégradation	
Enrésinement	
Légende intensité des facteurs de dégradation :	
	Moyenne dégradation par l'enrésinement





Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT9 Guidel



Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE	
Code	Objectif
Enjeu de maintien et restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire	
B : Restauration et maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation	
B2	Gérer les landes évoluant naturellement vers les fourrés





Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT9 Guidel



Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE	
Code	Objectif
Enjeu de maintien et restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire	
B : Restauration et maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation	
B3	Gérer les landes humides



➔ Idem mais moins bonne portance du sol



Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT9 Guidel



Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE	
Code	Objectif
Enjeu de maintien et restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire	
B : Restauration et maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation	
B4	Gérer la végétation de haut de plage, la dune embryonnaire et la dune grise



➔ Nettoyage manuel des macro déchets, pas de criblage de la laisse de haut de mer

➔ Livret de sensibilisation des saisonniers entretenant les plages



Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT9 Guidel



Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE	
Code	Objectif
Enjeu de maintien et restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire	
B : Restauration et maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation	
B5	Gérer les dunes grises qui évoluent vers les fourrés



➔ Enlèvement des fourrés d'ajoncs afin de restaurer la dune grise

➔ Suppression des coupes vents





Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT9 Guidel



Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE	
Code	Objectif
Enjeu de maintien et restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire	
B : Restauration et maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation	
B6	Gérer les canaux eutrophes et la population d'Agrion de Mercure



- ➔ Curage des canaux
- ➔ Prévention de la sédimentation (actions à l'échelle du bassin versant) ➔ Diagnostic pré CREMA dans le cadre du SAGE Scorff



Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT9 Guidel



Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE	
Code	Objectif
Enjeu de maintien et restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire	
B : Restauration et maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation	
B7	Gérer les dépressions humides intradunales anciennes carrières d'extraction de sable



- ➔ Etudes sur le fonctionnement hydraulique
- ➔ Définition d'un protocole d'intervention en fonction de seuil de fermeture du milieu
- ➔ Avenir de l'ouvrage du Petit Loc'h



Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT9 Guidel



Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE	
Code	Objectif
Enjeu de maintien et restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire	
B : Restauration et maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation	
B8	Gérer des prairies subhalophiles



- ➔ Fauche, pâturage

Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE

Code	Objectif
Enjeu de maintien et restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire	
B : Restauration et maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation	
B9	Gérer les mégaphorbiaies eutrophes



→ Fauche, pâturage et notamment en bordure de cours d'eau

Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE

Code	Objectif
Enjeu de maintien et restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire	
B : Restauration et maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation	
B10	Favoriser le maintien des populations de loutre d'Europe



→ Aménagement des ouvrages routiers

La loutre d'Europe

(Lutra lutra) 1355

Diagnostic complémentaire réalisé sur un périmètre d'étude étendu réalisé par le groupe Mammalogique Breton

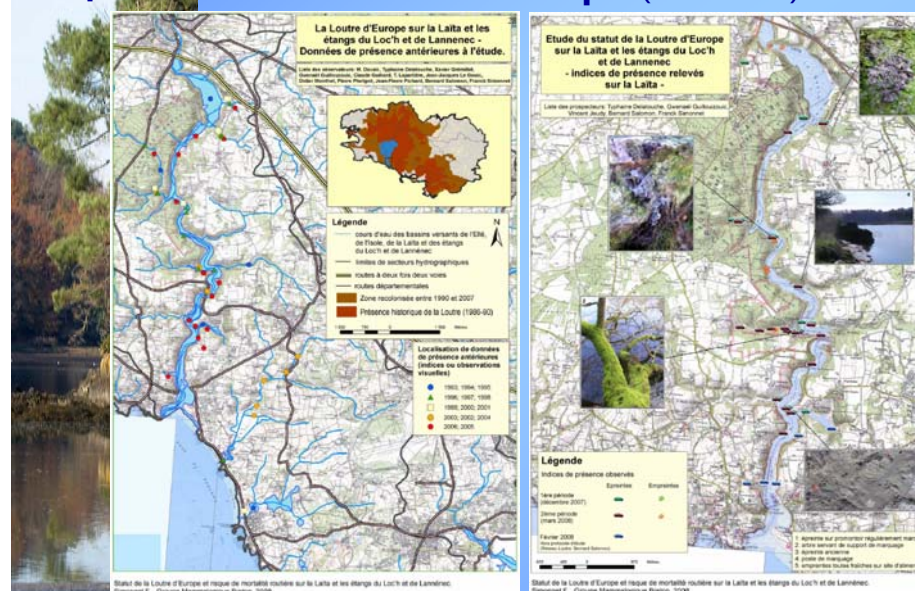
- **Actualisation du statut** et de la répartition des populations de loutres d'Europe sur le périmètre d'étude du site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » suivant le protocole standard UICN.

- **Analyse du risque de collisions** au niveau des ouvrages routiers (ponts) permettant d'identifier les éventuels points noirs et de proposer des mesures pour y remédier.
- Remise d'un **rapport avec des préconisations**



Statut de l'espèce

La loutre d'Europe (Lutra lutra) 1355



- Suppression de certaines aires de stationnement sur les milieux naturels
- Route côtière ?
- Restauration de continuité des landes
- Aménagement des ouvrages hydrauliques pour le franchissement par la petite faune ainsi que par les poissons
- Création de trame verte et bleue dans les documents d'urbanismes

Cap l'Orient
L'observatoire d'implémentation du Parc de Lorient

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT9 Guidel

COCOPAQ

Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE	
Code	Objectif
Enjeu de maintien et restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire	
B : Restauration et maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation	
B12	Gérer les mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin



→ Coupe de ligneux

→ Fauche

Cap l'Orient
L'observatoire d'implémentation du Parc de Lorient

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT9 Guidel

COCOPAQ

Critères de dégradation : embroussaillage




Légende intensité des facteurs de dégradation :

- Forte dégradation par embroussaillage
- Moyenne dégradation par embroussaillage
- Aucune dégradation par embroussaillage



Cap l'Orient
L'observatoire d'implémentation du Parc de Lorient

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT9 Guidel

COCOPAQ

Critères de dégradation

Rudéralisation




Légende intensité des facteurs de dégradation :

- Forte dégradation par rudéralisation
- Moyenne dégradation par rudéralisation

Cap l'Orient
L'observatoire d'implémentation du Parc de Lorient

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT9 Guidel

COCOPAQ

Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE	
Code	Objectif
Enjeu de maintien et restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire	
B : Restauration et maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation	
B13	Conserver et améliorer la dynamique fluviale de la rivière Laïta



→ ne pas perturber la dynamique fluviale

→ Étude d'incidence au titre de Natura 2000 pour tout projet d'aménagement dans le lit du fleuve (extension du port, enrochement) ou pour tout dragage

Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE

Code	Objectif
Enjeu de maintien et restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire	
B : Restauration et maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation	
B14	Gérer les végétations siliceuses



- Cartographie
- Débroussaillage régulier dans le cadre de l'entretien des chemins de randonnée

Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE

Code	Objectif
Enjeu de maintien et restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire	
C : Gestion raisonnée des activités sur le site	
C1	Maîtriser la fréquentation et son impact sur les habitats d'intérêt communautaire sur la façade littorale



- Protections réglementaires → ERB Grand Loc'h, réserve de chasse, Ns au PLU...
- Canalisation du public
- Améliorer les modes de stockage des embarcations à terre
- Favoriser les modes doux de déplacement
- Réduction de l'emprise de la voiture sur les espaces naturels
- Réglementation du Jet-ski dans la Laïta...

Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE

Code	Objectif
Enjeu de maintien et restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire	
C : Gestion raisonnée des activités sur le site	
C1	Maîtriser la fréquentation et son impact sur les habitats d'intérêt communautaire sur la façade littorale



Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE

Code	Objectif
Enjeu de maintien et restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire	
C : Gestion raisonnée des activités sur le site	
C1	Maîtriser la fréquentation et son impact sur les habitats d'intérêt communautaire sur la façade littorale





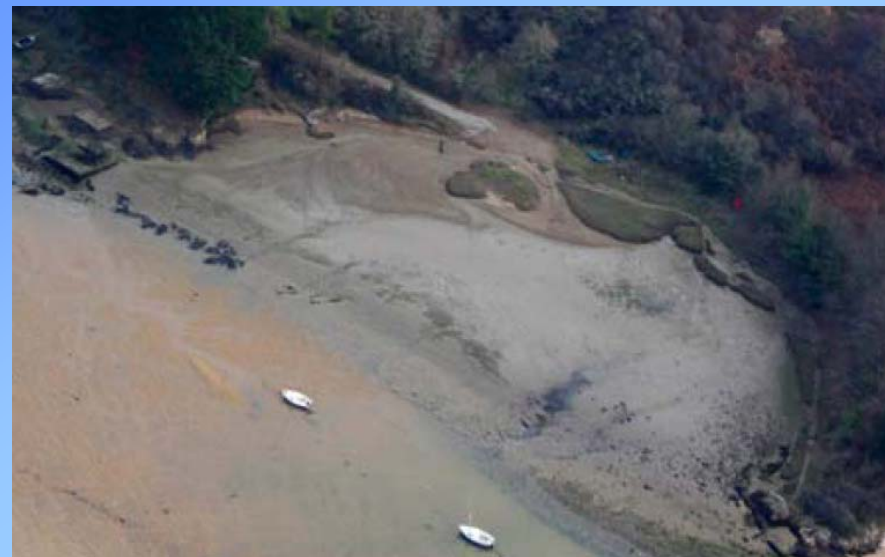
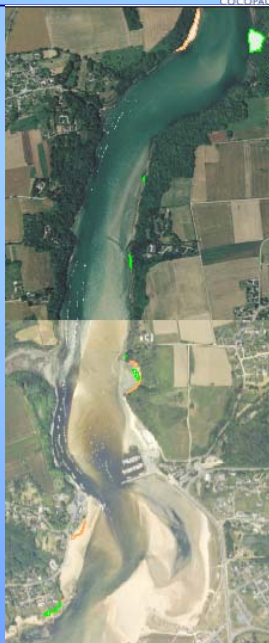
Critères de dégradation

Fréquentation



Légende intensité
des facteurs de dégradation :

- Moyenne dégradation par la fréquentation
- Aucune dégradation par la fréquentation



Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE

Code	Objectif
Enjeu de maintien et restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire	
C : Gestion raisonnée des activités sur le site	
C2	Maintenir les caractéristiques hydriques des zones humides

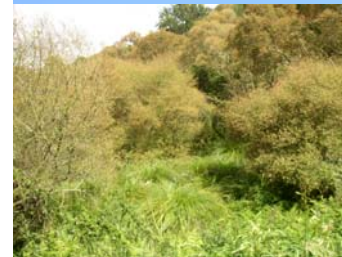


→ Reprendre les préconisations de l'étude sur les zones humides

→ Mise en œuvre des actions



Erwan Balanca





Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT9 Guidel



Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE	
Code	Objectif
Enjeu de maintien et restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire	
C : Gestion raisonnée des activités sur le site	
C3	Adaptation du périmètre Natura 2000 au habitats naturels d'intérêt communautaire



Enjeux et problématiques

- Intégrer les habitats et les espèces d'intérêt communautaire présents sur le pourtour du site Natura 2000

Mesures proposées

- Étude de faisabilité d'une extension de périmètre
- Si l'extension est intéressante, cartographie des habitats et localisation des espèces présents en périphérie
- Redéfinition du contour et mise à jour du DOCOB



Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT9 Guidel



Réflexion sur la pertinence d'une extension du périmètre Natura 2000





Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT9 Guidel



Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE	
Code	Objectif
Enjeu d'efficacité de la mise en œuvre de Natura 2000 sur le site	
D : Information et sensibilisation du public et des acteurs du site	



Objectifs de la communication :

- Faire respecter la réglementation
- Sensibiliser les jeunes
- Information et sensibilisation du grand public
- Informé, sensibiliser, former les élus et les agents des collectivités
- Sensibiliser les acteurs économiques



Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT9 Guidel



Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE	
Code	Objectif
Enjeu d'efficacité de la mise en œuvre de Natura 2000 sur le site	
D : Information et sensibilisation du public et des acteurs du site	
D1	Communiquer sur la procédure Natura 2000



- Classeur de liaison
- Conférence
- Articles de presse
- Pages internet
- Formation des services des Communes et de Cap l'Orient
- Information des acteurs économiques

Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE

Code	Objectif
Enjeu d'efficacité de la mise en œuvre de Natura 2000 sur le site	
D : Information et sensibilisation du public et des acteurs du site	
D2	Communiquer sur les espèces et milieux naturels



- Panneaux d'informations
- Garde Nature
- Programmes d'éducation à l'environnement
- Sorties natures
- Plaquette d'information
- Événement « Nature »

Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE

Code	Objectif
Enjeu d'efficacité de la mise en œuvre de Natura 2000 sur le site	
D : Information et sensibilisation du public et des acteurs du site	
D3	Assister les différents aménageurs pour les études d'impact



- Aider à la réalisation d'étude d'incidence au titre de Natura 2000

Plaisance

- Port de Guidel : 100 places
- Mouillages de Clohars-Carnoët : 90 bateaux
- Mouillages du SIVU : 300 bateaux
- Passeur entre Guidel et Clohars d'avril à octobre + visites guidées de la Laïta jusqu'à Quimperlé



Carte des mouillages



Plaisance

Impacts :

- rejets d'eaux noires et grises → détérioration de la qualité de l'eau
- accès aux bateaux et aux équipements → surfréquentation, dégradation du couvert végétal
- stockage bateau à terre → dégradation du couvert végétal si multiplication des accès
- carénage non organisé
- pollution
- mouillage
- modification de l'hydrodynamisme si pas d'entretien



Plaisance

Dragage du port :

- Dragage régulier pour l'entretien du port (environ 2 000 m3 en 2004, idem prévu en 2008)
- Dragage plus important si extension du port actuel
- Sédiments de bonne qualité (30% de vase et 70% de sables fins)
- Hors périmètre du site Natura 2000 → étude d'incidence nécessaire

Impacts :

- modification de l'équilibre hydrodynamique → impact peu dérangeant si rejet des sédiments dans le système
- remise en suspension de polluants si sédiments pollués
- dégradation de milieux naturels si stockage à terre sur milieux sensibles



Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE

Code	Objectif
Enjeu d'efficacité de la mise en œuvre de Natura 2000 sur le site	
E : Mise en place des actions du DOCOB, de suivis du site et d'indicateurs de réussite des actions proposées	
E1	Suivre et évaluer le patrimoine naturel et sa gestion



→ C.F Outils de suivis scientifiques

Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS PROPOSES POUR LE SITE

Code	Objectif
Enjeu d'efficacité de la mise en œuvre de Natura 2000 sur le site	
E : Mise en place des actions du DOCOB, de suivis du site et d'indicateurs de réussite des actions proposées	
E2	Assurer et suivre la mise en œuvre du document d'objectifs



→ Tableau de bord

Outils contractuels et réglementaires



Contrat Natura 2000

« Pour l'application du document d'objectifs, les titulaires de droits réels et personnels portant sur les terrains inclus dans le site peuvent conclure avec l'autorité administrative des contrats, dénommés "**contrats Natura 2000**". Les contrats Natura 2000 conclus par les exploitants agricoles peuvent prendre la forme de contrats portant sur des engagements agro-environnementaux.

Le contrat Natura 2000 comporte un **ensemble d'engagements** conformes aux orientations et aux mesures définies par le document d'objectifs, portant sur la conservation et, le cas échéant, le rétablissement des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la création du site Natura 2000. [...] »

La **durée d'un contrat Natura 2000 est de 5 ans**

Contenu :

- **Informations synthétiques** sur les enjeux de conservation du site
- **Recommandations** propres à sensibiliser l'adhérent non soumises aux contrôles.
- **Engagements contrôlables** garantissant le maintien des habitats et espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation → **cahiers des charges types** pour certaines mesures

Contrat Natura 2000

Exemples d'engagement contrôlable :

- Pose de mobiliers bois pour la maîtrise de la fréquentation,
- Fauche ou girobroyage de landes, prés salés...
- Action de lutte contre les espèces invasives : arrachage, pose de bâche
- Arrachage de saule
- Aménagement de passage à faune sous les ouvrages routiers

Charte Natura 2000

« art.414-12. I. – La charte Natura 2000 d'un site est constituée d'une **liste d'engagements** contribuant à la réalisation des objectifs de conservation ou de restauration des habitats naturels et des espèces définis dans le document d'objectifs. Les engagements contenus dans la charte portent sur des **pratiques de gestion des terrains inclus dans le site par les propriétaires et les exploitants, ou des pratiques sportives ou de loisirs respectueuses des habitats naturels et des espèces**. La charte Natura 2000 du site précise les territoires dans lesquels s'applique chacun de ces engagements. »

La **durée d'adhésion** à la charte est de **5 ans ou de 10 ans**.

Contenu :

- **Informations synthétiques** sur les enjeux de conservation du site
- **Recommandations** propres à sensibiliser l'adhérent non soumises aux contrôles.
- **Engagements contrôlables** garantissant le maintien des habitats et espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation → **bonnes pratiques, engagement « à faire » ou « à ne pas faire »**

Charte Natura 2000

Exemples de recommandation :

- Garantir la réversibilité et l'intégration paysagère de tout mobilier installé
- Informer l'opérateur Natura 2000 de toute dégradation des habitats d'intérêt communautaire d'origine humaine ou naturelle
- Limiter au maximum la circulation des véhicules lourds en cas de travaux de gestion sur les habitats, ou sur les sols fragiles, afin d'éviter le tassement du sol.
- Solliciter, pour toute assistance utile à la bonne application de la charte, l'opérateur Natura 2000, qui devra répondre à cette demande dans la mesure de ses moyens
- Signaler auprès de l'opérateur les travaux éventuels sur les parcelles engagées dans la charte
- Réaliser, avec l'aide de scientifiques, un inventaire des espèces et habitats d'intérêt communautaire présents sur sa propriété.
- Ne pas laisser les chiens errer en liberté.
- Rester sur les sentiers de randonnée.

Charte Natura 2000

Exemples d'engagements contrôlables :

- Ne pas autoriser et ne pas procéder à la plantation d'espèces végétales envahissantes dans et aux abords des habitats d'intérêt communautaire.

Point de contrôle : état des lieux avant signature de la charte, absence de nouvelles plantations d'espèces envahissantes

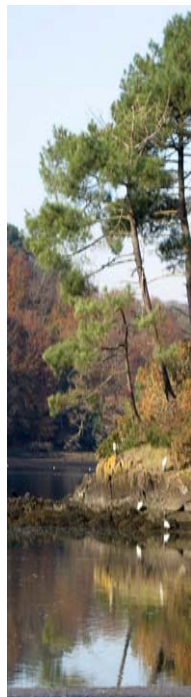
- Ne pas autoriser et ne pas réaliser sur les habitats d'intérêt communautaire d'apport de produits phytosanitaires, d'amendements, de fertilisants organiques ou minéraux. En cas de pâturage, les apports des animaux aux champs sont autorisés.

Points de Contrôle : absence de trace visuelle de dépérissement de la végétation ; absence de nouveau remblai ou autres dépôts imputables au signataire

...etc

Contre partie :

- Exonération de la taxe sur le foncier non bâti



Evaluation d'incidences

Le contenu de l'évaluation :

- Une description de l'opération avec carte
- Une analyse des effets

S'il résulte des effets dommageables

➔ Mesures de nature à supprimer ou réduire les effets et leurs coûts

S'il reste des effets dommageables

➔ Raisons de l'absence de solutions alternatives

➔ Les mesures compensatoires



Outils d'évaluation



24 septembre 2008

Outils d'évaluation

Trois objectifs distincts :

- Evaluer l'avancement de la mise en œuvre des actions du document d'objectifs ➔ tableau de bord, SUDOCO
- Evaluer l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire ➔ Suivis scientifiques
- Evaluer l'efficacité des actions mises en œuvre ➔ Suivis scientifiques et photographiques



Suivis scientifiques

Objectifs :

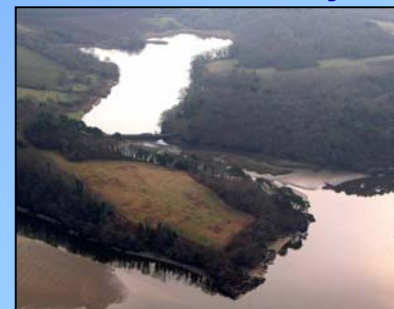
- Suivre l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire (superficie, facteurs de dégradations...) et son évolution au cours de la mise en œuvre du DOCOB,
- Suivre l'état de conservation des populations d'espèces végétales d'intérêt communautaire,
- Suivre l'état de conservation des populations d'espèces animales d'intérêt communautaire,
- Evaluer l'efficacité des mesures de gestion mise en œuvre,
- Adapter les mesures de gestion proposées en fonction des résultats du suivi.

Outils de suivi :

- Cartographie des habitats et évaluation de l'état de conservation,
- Etude sur la Loutre,
- Pêches électriques, suivis de frayères
- Suivis de stations d'espèces
- Suivis botaniques → transects, carrés permanents

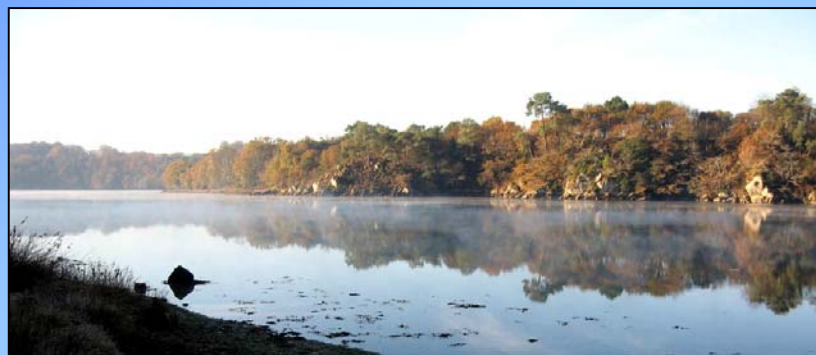


Comité de pilotage de présentation du Document d'Objectifs



6 novembre à 9H30
Lieu à définir

Merci de votre attention



Commission environnement de Cap l'Orient

24 septembre 2008